



© Maël L. Nicolas

## 100 ans au service des journalistes

Le SNJ est né en 1918. Un siècle, c'est loin. Mais les valeurs de nos prédécesseurs sont encore les nôtres aujourd'hui, dans l'Hexagone, les Outre-Mer et les Collectivités territoriales. En 1918, les fondateurs du SNJ rédigent la charte des droits et des devoirs, une charte de déontologie de référence pour les journalistes, en particulier à France Télévisions.

La défense de la profession, la liberté d'informer, la déontologie : des combats toujours d'actualité. Le défi est immense face au dénigrement, aux insultes, aux violences physiques, ou plus insidieux, à la censure exercée par une machine administrative, le CSA.

Enfin, la précarisation grandissante, avec de nombreux CDD et pigistes privés d'activité professionnelle, fragilise toute la profession.

**Le combat pour la liberté d'informer est celui du SNJ. Un combat qui passe par votre bulletin de vote : c'est lui qui nous permettra de continuer à exister, à vos côtés, à France Télévisions.**

### La résignation ? Ce n'est pas pour nous !

Et si une infirmière faisait un peu chirurgienne ? Et si un contrôleur de la SNCF faisait un peu conducteur de train, ou un steward un peu pilote d'avion ?

Voilà la nouvelle culture d'entreprise de France Télévisions : un bric-à-brac de compétences complémentaires. Mises en place par la direction, avec la complicité de la CGT et de FO, transformés en syndicats chasseurs de primes. Des compétences complémentaires sur fond de suppressions de postes et d'économies à tout-va.

En réalité, il s'agit d'une casse des métiers. Avec des salariés piégés par la fausse promesse d'une évolution professionnelle.

Les CDD et Pigistes n'ont plus de contrats, les statutaires croulent sous des tâches rajoutées à leurs métiers. Un jeu dangereux, que le SNJ a toujours refusé, y compris par des actions en justice.

Nous défendons la profession de journaliste. Une défense qui entraîne celle de tous les autres métiers de FTV, indispensables à nos missions.

**Nous refusons de nous résigner : non, la ringardise n'est pas dans nos valeurs, dans nos combats ! Elle est chez celles et ceux qui acceptent la confusion et la banalisation des métiers !**

### Nous allons voter, mais pour désigner quels représentants du personnel ?

Museler les salariés : c'est l'objectif des ordonnances Macron. Dès 2018, France Télévisions supprime purement et simplement toutes les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT). Seules exceptions : les stations ultramarines du Pacifique, en raison du droit local.

Nous allons donc voter pour une instance, le CSE, le comité social et économique. Une poignée d'élus, à peine secondés par des représentants de proximité (réseau régional de France 3 et Siège), et par une commission santé et conditions de travail, qui seront désignés par ce même CSE.

Les établissements plus petits, en particulier ceux des départements d'Outre-mer et de Saint Pierre et Miquelon, n'auront qu'un CSE, sans représentants de proximité ni commission santé. Alors, il faudra faire **le bon choix dès le premier tour !**

Le désastre est aggravé par l'attitude de la CGT et de FO : ils ont validé le principe d'un CSE unique de 26 membres pour tout le réseau régional de France 3 ! La proximité est réduite à néant, par des syndicats qui ont défendu les intérêts de la direction !

**Se taire n'est pas dans les habitudes du SNJ. Alors, ensemble, faisons entendre la voix de tous les salariés !**

# LES QUATORZE PROPOSITIONS DU SNJ

**Si, grâce à votre vote, nous demeurons représentatifs, voici les quatorze propositions que nous défendons**

Leur mise en œuvre ne nécessite aucun budget supplémentaire. Changer la vie au travail, cela commence par les bons choix d'organisation.



## POUR LA PROFESSION

**1 Rétablir l'autonomie éditoriale** de chaque édition en attribuant à chacune sa liberté d'action et ses moyens propres. Le pluralisme de l'information ne s'accommode pas des fusions-absorptions !

**2 Augmenter la part de la filière reportage** dans les effectifs journalistiques de l'entreprise. Moins de chefs, plus de reporters !

**3 Donner la priorité aux tournages** sur le desk. Pour rendre compte de la réalité, il ne faut pas rester derrière un écran, mais aller sur le terrain.

**4 Privilégier le reportage** par rapport aux plateaux en situation et aux invités "bouche trou".

**5 Faire toujours passer la vérification des informations** avant la rapidité de leur diffusion. Il faut résister à la fièvre des réseaux sociaux.

**6 Garantir l'ouverture de la conférence de rédaction** à l'ensemble de l'équipe rédactionnelle dans tous les établissements de France Télévisions, où cela ne se fait pas encore ou ne se fait plus. Le débat éditorial ne peut pas être réservé aux chefs de service et responsables d'édition.

**7 Privilégier les tournages des magazines par les journalistes de France télévisions** sur les achats à des sociétés privées. Avec 2700 journalistes en CDI, et des pigistes et des CDD en attente d'intégration, pourquoi sous-traiter cette partie du travail des rédactions ?



© SNJ

## POUR LE DÉROULEMENT DES CARRIÈRES

**8 Donner une priorité effective au recrutement** en CDI pour tout journaliste employé pendant 24 mois en piges ou CDD.

**9 Permettre aux reporters de faire une véritable carrière**, organisée autour de jalons précis : journaliste spécialisé pour 15 ans d'ancienneté professionnelle, grand reporter pour 20 ans puis changement de palier tous les 4 ans.

**10 Remplacer la part variable des membres de l'encadrement** rédactionnel par un dispositif de prime garantie, analogue à celui des matinaliers, avec une clause de "sevrage". Un moyen de faciliter le changement de filière et le retour sur le terrain.

**11 Ajouter deux nouveaux seuils à la prime d'ancienneté** pour 35 et 40 ans de carte de presse, afin de tenir compte de l'allongement des carrières et du recul de l'âge de départ à la retraite.

## POUR LE DIALOGUE SOCIAL

**12 Proposer la création systématique d'un collège journaliste** dans chaque instance d'établissement comptant au moins 12 journalistes, pour une meilleure représentation de la profession.

**13 Rétablir en amont des comités de carrière (COCA)** un moment spécifique de dialogue entre la direction et les syndicats pour examiner les propositions de recrutement et de mobilité. La formule actuelle d'envois écrits ne sert à rien.

**14 Mieux agir dans les comités locaux des salaires**, et pour cela être informés de la réalité des salaires et déroulements de carrière de chacun. Actuellement, l'absence d'informations rend la défense des salariés impossible.

## NOS COMBATS EN JUSTICE

**CONTRE** la présidence de Carolis dans l'affaire Bygmalion

**CONTRE** la direction de France Télévisions dans des dizaines de dossiers individuels, en particulier de requalification de contrats de travail en CDI

**CONTRE** la présidence Pflimlin dans l'affaire du fichage illicite des salariés

**CONTRE** la présidence Ernotte dans la modification unilatérale de l'accord collectif du 28 mai 2013

Quelle que soit l'équipe qui dirigera l'entreprise à l'issue de la réforme que préparent le gouvernement et le parlement, vous pourrez compter sur le SNJ pour défendre les intérêts de tous les salariés de France Télévisions, sans connivence ni complaisance !



## ÉLECTIONS CSE MALAKOFF

### RÉSISTONS !

#### Le site de Malakoff est dans la tourmente.

En annonçant le 19 juillet sa décision de cesser la diffusion de France Ô sur la TNT d'ici 2020, le premier ministre a généré une forte angoisse parmi les salariés.

La suite du discours gouvernemental sur "Malakoff tête de pont de l'Outre-mer chargée d'irriguer les chaînes et les sites du groupe" apparaît fumeuse et ne rassure personne.

En l'absence de calendrier précis, nul ne sait quand et comment cette décision sera appliquée. La priorité du SNJ sera de défendre l'emploi des salariés permanents, CDD, Pigistes et cachetiers de Malakoff. En neuf ans, l'établissement a perdu une centaine d'emplois. Il faut mettre un terme à cette hémorragie.

France Ô, comme l'AITV en son temps, n'a pas été suffisamment soutenue, financée, défendue par les directions successives. Leur responsabilité dans ce gâchis est considérable.

Les fermetures se succèdent sans que la direction paraisse en tirer les leçons. Que fait-elle par exemple pour assurer le développement de Radio Ô et la rendre indispensable ? Malakoff, historiquement, fédère les stations ultramarines entre elles et assure le lien de chacune avec le reste de l'entreprise.

**Site de diffusion, de production, de gestion, Malakoff ne doit plus servir de variable d'ajustement pour les dirigeants de France TV mais au contraire être considéré comme un exemple. Malakoff est le seul site de l'audiovisuel public hexagonal qui comporte une rédaction travaillant en télé, radio et sur le net. C'est un atout à condition que l'on préserve les moyens humains et matériels permettant d'assurer cette couverture sur plusieurs supports dans de bonnes conditions. Les élus SNJ y veilleront.**

#### Une scission inachevée

Après sept ans de rattachement à l'établissement du Siège, le site de Malakoff va de nouveau constituer un établissement distinct. Concrètement, cela signifie qu'après ce scrutin les salariés de Malakoff ne relèveront plus des mêmes instances que ceux du Siège, du moins pour la majorité d'entre eux.

En effet, l'accord signé par la direction avec la CGT et FO a fait passer la frontière entre établissements au sein de notre immeuble, voire au sein de certains bureaux, au mépris de la notion de communauté de travail.

Résultat de ce découpage aberrant : la majorité des salariés du site relèveront désormais du CSE de Malakoff alors que plusieurs dizaines de leurs collègues de travail dépendront toujours du CSE du Siège.

**Pour ce 1<sup>er</sup> tour, votez SNJ !**

# CANDIDATS et CANDIDATES SNJ au CSE MALAKOFF

---



---

MASSIMO BULGARELLI

FRANCIS GIBRIEN

DIDIER GIVODAN

TESSA GRAUMAN

WILLIAM KROMWEL

ANGELIQUE LE BOUTER

KELLY PUJAR

EDWIGE SAINT-THOMAS

NATHALIE SARFATI

SABRINA SOUALMIA

CHRISTIAN TORTEL

LEILA ZELLOUMA

---